SÉNAT

Extrait du *Journal officiel* du 25 Mars 1893.

OBSERVATIONS

PRÉSENTÉES

AU COURS DE LA DISCUSSION DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PAR

M. H. WALLON

SUR

L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE MODERNE

Séance du 24 Mars 1893.

PARIS

IMPRIMERIE DES JOURNAUX OFFICIELS

31, QUAI VOLTAIRE 31

—

1893

SÉNAT
Extrait du *Journal officiel* du 25 Mars 1893.

OBSERVATIONS

PRÉSENTÉES

AU COURS DE LA DISCUSSION DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PAR

M. H. WALLON

SUR

L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE MODERNE

Séance du 24 Mars 1893.

M. Wallon. Messieurs, au moment où l'on aborde les crédits relatifs à l'enseignement secondaire, je voudrais dire quelques mots sur le nouveau mode qui s'y trouve introduit aujourd'hui sous le nom d'enseignement classique moderne.

Je suis fort désintéressé dans la question; car j'ai été, dans les lycées, professeur d'histoire et de géographie, et ces deux sciences gardent la même importance dans

l'une comme dans l'autre section de l'enseignement secondaire. Cependant je ne suis pas indifférent à l'étude des langues anciennes et je ne voudrais pas qu'elles fussent trop légèrement sacrifiées.

C'est une très bonne idée que d'étendre davantage l'étude des langues modernes, et ce qu'il faudrait surtout, ce serait de réformer cet enseignement et de le mettre plus en valeur. Mais c'est une erreur de croire que l'on puisse remplacer dans le cours des études les langues anciennes par les langues modernes.

Le français, comme l'anglais et l'allemand, sont des langues d'une autre nature que le latin et le grec. La traduction du français en allemand ou en anglais ou de ces deux langues en français n'a pas du tout la même influence dans le développement de l'esprit que la traduction du latin et du grec. Les langues anciennes et les langues modernes, en effet, n'ont pas le même caractère. Les langues anciennes sont synthétiques, les langues modernes analytiques, et c'est cette différence qui fait de leur traduction de l'une en l'autre cette gymnastique intellectuelle où réside la véritable force de l'éducation. C'est pourquoi dans tous les pays, même en Allemagne et en Angleterre, les langues anciennes font la partie capitale de l'enseignement classique.

En France, nous avons bien plus de raisons encore pour les prendre comme fondement de notre instruction. L'allemand et l'anglais n'ont avec le latin qu'une parenté éloignée, pas plus rapprochée que celle du sanscrit. Notre langue à nous est sortie du latin. C'est dans le latin que le français a ses origines.

Je ne veux pas dire pour cela qu'il faille commencer par apprendre le latin. Il est clair que le latin ne peut pas entrer dans l'enseignement primaire. Même parmi ceux qui doivent se livrer aux études classiques, l'enseignement du latin ne commence que plus tard. Mais si l'on donne un certain nombre d'années à la culture littéraire, il faut que plusieurs de ces années associent l'étude du latin à celle du français, non pas pour arriver à écrire en latin comme Cicéron ou à faire des vers comme Virgile, mais pour connaître les mots qui sont racines des nôtres et les modes de la grammaire qui les combine; c'est là, je crois, ce qui est la véritable base de l'enseignement classique.

L'enseignement moderne, comme on l'appelle, comprend six ans; par conséquent, on y peut faire place au latin. Mais, dira-t-on, l'on n'en exclut pas la connaissance de l'antiquité. Non, sans doute, et je reconnais même qu'avec l'étude des lan-

gues modernes, on y donne aux élèves quelques notions de littérature ancienne. Ainsi, dans la classe de première, on doit traduire l'*Iliade* et l'*Enéide*. Comment cela! Du grec, du latin? Non, de l'allemand. Je lis, en effet, dans le programme de la classe supérieure, au nombre des auteurs allemands prescrits : Voss, *Homer's Ilias*, *Virgil's Æneide*. Voilà comment dans le cours d'enseignement moderne on traduira Homère et Virgile!

Des modifications ont été, à plusieurs reprises, introduites dans l'enseignement classique. M. Duruy a établi l'enseignement spécial, qui a échoué, peut-être, parce qu'on l'a fait dévier de son véritable esprit. M. Fortoul avait auparavant créé ce qu'on a appelé la bifurcation, bien critiquée, bien bafouée, dont je n'ai jamais été partisan et qui cependant me paraît un système préférable à celui qui vient d'être introduit dans les lycées; car, au moins, on faisait des études de latin jusqu'à la troisième. Aujourd'hui, c'est dès le premier pas dans la carrière qu'il faut qu'un enfant se décide pour l'un ou l'autre terme où il doit arriver. Je sais bien qu'il y a un baccalauréat spécial, et M. le ministre ne désespère pas d'obtenir du conseil supérieur de l'instruction publique (qu'est-ce qu'un ministre n'obtient pas de ce conseil?)...

M. le ministre. Pas toujours, monsieur Wallon!

M. Wallon. ... que ce baccalauréat ouvre, comme l'autre, les portes des écoles de droit et de médecine.

Mais donnerez-vous à vos nouveaux docteurs en droit et en médecine cette forte éducation classique qui a fait l'honneur de notre barreau et de notre corps médical? Pour l'art médical, ce n'est pas seulement le latin qu'il faudrait, c'est aussi le grec, comme pour l'histoire naturelle. Vous ne pouvez pas lire un rapport à l'académie de médecine ou un livre de sciences naturelles, sans être obligés de recourir, non pas au dictionnaire de l'Académie, — vous n'y trouveriez rien, — mais au dictionnaire grec. Impossible de rien comprendre à la langue de la médecine ou des sciences naturelles aujourd'hui, si on n'a pas recours au grec!

L'expérience qui vient d'être tentée me paraît dangereuse, appliquée ainsi à l'enseignement secondaire dans tous les collèges, et je vous demande la permission de vous rappeler à ce sujet un souvenir.

En 1875, un ancien élève de l'Ecole normale, agrégé de l'Université, vint trouver le ministre, et lui dit : « Je me propose d'essayer un nouveau mode d'enseignement, — c'était le fondateur de l'école al-

sacienne, — mais je voudrais ne pas rompre avec l'Université et je vous demande de me conserver le traitement d'agrégé, comme un lien qui me rattache toujours à la famille universitaire.

Le ministre s'empressa de le lui accorder, bien que le traitement d'agrégé soit absolument réservé aux professeurs de l'Etat, et il lui dit : Vous quittez l'Université, mais vous allez travailler pour elle, et je ne me fais pas scrupule de vous maintenir votre traitement d'agrégé. Votre idée me parût-elle juste, je ne voudrais pas l'établir immédiatement dans tous les lycées. Vous allez faire cette expérience au dehors; si vous réussissez, l'Université en profitera.

L'Université, messieurs, en a profité d'une autre manière. La tentative n'a pas été heureuse; mais elle a été faite, et l'Université en a tiré profit en ne la suivant pas.

Les réformes de l'enseignement exigent beaucoup de prudence. Lorsque M. Duruy a institué l'enseignement spécial, il ne l'a pas introduit dans tous les lycées; il a commencé par l'établir dans un seul collège, celui de Mont-de-Marsan. Vous, au contraire, que faites-vous? Vous établissez cet enseignement nouveau en même temps dans tous les collèges de France; de telle sorte que si le système est mauvais, c'est

toute une génération, ce sont même plusieurs générations qui vont en souffrir.

Messieurs, je suis véritablement effrayé de ce danger. J'appelle sur ce point la surveillance de M. le ministre, et je déclare que ce sera chose bien difficile, car l'abaissement des études sera lent et progressif, et le mal sera peut-être irréparable quand on y voudra porter remède.

M. le ministre de l'instruction publique ayant répondu, M. Wallon a répliqué :

Messieurs, je suis bien loin d'avoir dit que l'enseignement classique était désormais supprimé dans nos lycées. Je suis heureux de reconnaître qu'il y a encore la plus grande place, et j'ai la confiance qu'il la gardera. Je tiens aussi à ce que M. le ministre ne pense pas que j'aie été jamais partisan de la bifurcation. C'est par rapport à l'enseignement moderne que j'ai dit que la bifurcation valait mieux, car le système comprenait un peu de latin. Mais, je le répète, c'est une chose fâcheuse que de vouloir entraîner à ce genre nouveau d'enseignement une partie de la jeunesse par la séduction d'un nom attrayant, qui semble la détacher du passé, lui ouvrir l'avenir.

On a cherché ce nom dans le conseil supérieur de l'instruction publique; on a cher-

ché beaucoup, et comme il fallait bien garder à l'enseignement classique son ancien nom, on a imaginé d'appeler l'autre « enseignement classique moderne ». Le mot n'est pas exact; le nom véritable, — il eût été moins séduisant pour les familles, — c'est « enseignement classique bâtard. » (*Très bien! très bien! et rires à droite.*)

Paris.— Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai, Voltaire, 31.